

**FO**  
la force syndicale

LE 6  
DÉCEMBRE 2018

JE VOTE  
FORCE  
OUVRIÈRE !

Ouvriers des Parcs et Ateliers  
OPA

**RÉSISTER,  
REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

... Résister face aux innombrables tentatives de reculs sociaux et ne pas accepter les attaques d'ampleur dont fait l'objet notre modèle social et républicain.

Revendiquer de nouveaux droits collectifs et ne pas s'accommoder d'un toujours moins-disant social.

Reconquérir les acquis parfois les plus fondamentaux, lorsqu'ils sont remis en question, et développer notre implantation pour donner encore plus de poids à nos revendications...

**Le 6 décembre 2018,**  
vous allez élire vos représentants  
à la Commission Consultative Paritaire.



JE VOTE FORCE OUVRIÈRE  
force ouvrière  
vote FO  
je défends  
FO force  
Ouvrière  
vote

**FO**  
la force syndicale



Ouvriers  
des Parcs et Ateliers,  
Vous allez renouveler  
vos Représentants à  
la CCOPA. La CCOPA,  
c'est l'instance locale  
qui donne son avis sur  
la carrière et la gestion  
individuelle des OPA  
dans les Services et  
Établissements publics.  
En votant pour la liste  
présentée par Force  
Ouvrière, vous allez élire  
des Représentants formés  
et compétents, libres et  
indépendants de toute attache  
politique et philosophique,  
n'obéissant qu'au devoir de  
défense de vos droits et des  
intérêts des Personnels.

## LISTE FORCE OUVRIÈRE LIBRE ET INDÉPENDANTE

### LISTE FORCE OUVRIÈRE SOUTENUE PAR TOUTE UNE ORGANISATION SYNDICALE

Voter pour la liste **Force Ouvrière**, c'est élire des Représentants formés, informés et soutenus par le Syndicat national des Personnels de l'Équipement et de l'Environnement (SNP2E FO) et son Secrétaire national OPA Jean MARINHO DIAS, mais également par la Fédération de l'Équipement, (FEETS FO) et son SG Jean HEDOU, par la Fédération générale des Fonctionnaires (FGF FO) et son SG Christian GROLIER.

### FORCE OUVRIÈRE, UNE ORGANISATION SYNDICALE QUI CONNAÎT ET DÉFEND TOUS LES OPA

Voter pour **Force Ouvrière**, c'est voter pour une Organisation syndicale qui, depuis que les OPA existent, a toujours tout mis en œuvre pour défendre leurs intérêts et revendiquer de nouveaux droits !

Le Collège des OPA du SNP2E FO est composé de camarades OPA affectés dans tous les secteurs de Services, Directions et Établissements publics du Ministère. Cela permet de connaître et de combattre les problèmes et faire respecter les droits des OPA partout où ils sont affectés.

**Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018**

## **FORCE OUVRIÈRE, UNE ORGANISATION SYNDICALE QUI A DÉJÀ REMPORTÉ DES COMBATS POUR LES OPA**

Voter **Force Ouvrière**, c'est voter pour une Organisation syndicale qui a réussi à avorter le projet de statut contractuel PTS et a négocié pendant quatre ans, pas à pas, les textes qui ont permis des modalités d'intégration très intéressantes aux 4 200 OPA des anciens Parcs de la DDE, dans les Collectivités territoriales. **Force Ouvrière** a continué à les défendre et à dénoncer les conditions d'application des modalités d'intégration et de gestion de carrière qu'ils subissent, y compris en rencontrant la Ministre ROYAL sur ce problème ! **Force Ouvrière** s'est battu et a réussi à obtenir une note qui rend possible la mobilité des OPA dans les Services Déconcentrés !

Mais **Force Ouvrière** intervient et défend les droits des OPA partout où ils sont affectés, comme notamment dans les Antilles pour le déblocage des promos et le changement de zone de paye, à l'Administration Centrale, dans les DIR pour la revalorisation des Primes de métier, à VNF, problèmes de mobilité dans les DDT(M), le SMNLR, en DREAL, etc.

**Pour Force Ouvrière, il n'y a pas de petit ou grand combat, il y a juste les droits des OPA à défendre, partout où ils se trouvent !**

### **LES GRANDS DOSSIERS MENÉS ACTUELLEMENT PAR FORCE OUVRIÈRE :**

- COMBATTRE AP 2022 ET LA CASSE DES SERVICES PUBLICS
- COMBAT CONTRE LA LIQUIDATION DES OPA
- REVALORISER LEUR SALAIRE
- PRÉSERVER LEUR RÉGIME DE PENSION

### **ACTION PUBLIQUE 2022**

La politique d'austérité du gouvernement, appliquée aux Services publics au travers d'AP 2022, impacte directement les Services et Établissements publics où les OPA sont affectés. **Cela se traduit par** : baisses de moyens financiers et d'effectifs sans précédent, tentative de suppression de droits Collectifs et individuels, externalisation ou suppression des

missions, arrêt des recrutements sous statut public et recrutement de contractuels à la place des fonctionnaires. C'est la destruction du Service public et des droits des Personnels au travers du Statut, qui est programmé, si le combat n'est pas mené contre cette politique !!!

### **AVENIR STATUTAIRE**

Depuis cinq ans, **Force Ouvrière** demande la rénovation de l'actuel statut des OPA devenu obsolète, compte-tenu de l'évolution des missions mais surtout de la baisse drastique des effectifs.

**Force Ouvrière** a fait des propositions concrètes au Ministère pour une simplification de la grille... mais désormais, c'est le Ministère de l'Action et des Comptes Publics (MACP) qui décide de tout ! En application d'AP 2022, le MACP ne souhaite pas la fonctionnarisation pour les OPA, ne veut plus d'embauches d'OPA, mais des contractuels... Il veut tout simplement **la liquidation des OPA !**

### **REVALORISATION SALARIALE**

Les OPA sont les Ouvriers d'État les moins bien rémunérés de tous les Ministères et les trois premières classifications, en zone 3, sont sous le SMIC. **C'est scandaleux !**

**Force Ouvrière** a revendiqué et argumenté auprès de notre Ministère (MTES) une revalorisation de salaire pour toute la grille OPA, équivalent à 20 points d'indice (93,50 € mensuel), pour rattraper les nombreuses années sans augmentation et le tassement de la grille... Notre Ministère a accepté et même provisionné cette augmentation dans son budget. Mais, le secrétaire d'État du MACP a opposé un refus catégorique ! **C'est scandaleux et inacceptable !**

### **FORCE OUVRIÈRE ENTRE EN RÉSISTANCE, DÉTERMINÉ À DÉFENDRE LES OPA**

Comme en mai 2016, mars 2017 et juin 2018, **Force Ouvrière** s'est mobilisé et a mobilisé tous les OPA pour faire aboutir leurs revendications. Des combats importants que nous avons menés pour montrer que les OPA ne sont pas morts, qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement des Services et Établissements et qu'ils ne sont pas des nantis.

Après s'être battus pour obtenir le remboursement des cotisations sur le CPR, **Force Ouvrière** continue le combat pour :

- la revalorisation et harmonisation du Régime indemnitaire,
- la suppression des abattements de zones de paye,
- le passage de la prime d'ancienneté de 27 % à 30 %.

---

**VOTER FORCE OUVRIÈRE LE 6 DÉCEMBRE 2018,  
C'EST SOUTENIR ET DONNER LES MOYENS SYNDICAUX À UNE ORGANISATION SYNDICALE  
LIBRE ET INDÉPENDANTE, POUR QU'ELLE PUISSE CONTINUER À MENER LE COMBAT  
POUR LA DÉFENSE DU STATUT, DES MISSIONS, DES SALAIRES, DES CARRIÈRES  
ET DES PENSIONS DE TOUS LES OPA !**

---

**Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018**

# FO

la force syndicale



**Votez**  
**Force Ouvrière**  
le 6 décembre 2018

SNP2E-FO  
Plot I - 30, passage de l'Arche  
92055 La Défense cedex 04  
Tél : 01 40 81 24 20  
Fax : 01 40 81 24 13  
Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net  
[www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr](http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr)

**OPA FO**  
**mobilisés**  
**POUR DÉFENDRE**  
notre statut, nos missions,  
nos salaires et nos pensions.